

Date

Madame Prénom Nom

Adresse

Ville (Québec) Code postal

### Objet : Avis d’expiration de votre reconnaissance

Madame,

Tel que prévu à l’article 55 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l’enfance*, votre reconnaissance vous a été accordée pour une période de trois ans. Conformément à l’article 72, al. 1 du *Règlement* *sur les services de garde éducatifs à l’enfance*, nous vous avisons, par la présente, que votre reconnaissance prendra fin le DATE.

Nous vous rappelons que, selon le 2e alinéa de l’article 72 du *Règlement* *sur les services de garde éducatifs à l’enfance*, vous devez nous transmettre une demande écrite de renouvellement de votre reconnaissance au plus tard 120 jours avant son expiration, soit avant le DATE. Cette demande devra être accompagnée des renseignements et documents cités en annexe. Un modèle de demande de renouvellement est fourni en pièce jointe.

À la suite de la réception de votre demande de renouvellement et à la réception des documents exigés, nous procéderons selon les étapes inscrites à notre procédure d’application. Si vous désirez mettre fin à votre reconnaissance, vous devez, en vertu de l’article 78 du *Règlement* *sur les services de garde éducatifs à l’enfance*, nous en aviser par écrit au moins 30 jours avant la date d’échéance de votre reconnaissance. Notez que les parents des enfants que vous recevez à votre service de garde doivent aussi en être avisés à l’intérieur du même délai.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et n’hésitez pas à communiquer avec nous pour toute demande de renseignements complémentaires.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom

Titre

Nom du bureau coordonnateur

p.j.